

Communiqué de presse

Budget 2015 : nouvelle amélioration budgétaire

La Ville de Morges présente, pour l'exercice 2015, un budget déficitaire de 1.3 million soit une baisse de CHF 927'175 par rapport au budget 2014. La Commune bénéficie d'une situation financière améliorée notamment grâce à la diminution des charges cantonales à la fin de l'amortissement du complexe de Beausobre et à la progression des recettes fiscales.

La Municipalité propose de maintenir le taux d'imposition à 68,5 % afin de garantir les prestations offertes aux Morgiens à un coût raisonnable.

Des prestations en amélioration avec des charges maîtrisées

L'augmentation de la population et de ses besoins demandent des moyens supplémentaires qui touchent les charges de fonctionnement. Le budget intègre, notamment, l'ouverture d'un nouveau centre de vie infantine à Beausobre planifiée pour janvier 2015 et l'amélioration de l'offre des transports publics pour favoriser le transfert modal.

Les charges restent relativement stables par rapport au budget de l'année précédente malgré l'augmentation de charges engendrées par l'affiliation de la commune à plusieurs associations intercommunales.

La stabilité fiscale pour les Morgiens

En 2015, des recettes de l'ordre de CHF 56.4 millions sont attendues, en hausse de CHF 2.1 millions par rapport au budget 2014. La croissance provient essentiellement des impôts sur les personnes physiques et l'impôt des entreprises. Les impôts conjoncturels quant à eux sont prévus en légère baisse, en raison d'un ralentissement attendu dans le secteur immobilier.

La stabilité fiscale est importante pour les ménages et les entreprises, surtout dans un contexte économique imprévisible. Ainsi, la Municipalité souhaite maintenir le taux d'imposition à 68,5 % et permettre à la Ville de financer les prestations en faveur de la population de manière durable, tout en restant attractive.

Des investissements indispensables pour la Ville

Les grands projets de développement de la Ville sont désormais bien engagés. L'année 2015 verra le dépôt de plusieurs demandes de crédit d'études déterminantes. Il s'agit notamment du quartier Morges Gare-Sud en collaboration avec les CFF et de l'aménagement du Parc des Sports conformément au plan partiel d'affectation qui devrait entrer en vigueur durant l'année. En 2015 débiteront également les travaux de construction du giratoire de la Tour, qui permettra d'améliorer la fluidité du trafic au Nord de la ville.

De plus, la Municipalité étudie l'acquisition de l'ancien site de production de Pasta Gala qui représenterait, en cas d'achat, un investissement stratégique pour le développement territorial et économique.

La marge d'autofinancement est de 23%. Une grande partie des dépenses est destinée au projet d'acquisition du site Pasta Gala, un investissement financier qui produira un rendement et qui a un réel potentiel de plus-value future. L'autofinancement généré par le compte de fonctionnement couvre environ 60% des investissements du patrimoine administratif.

En conclusion, avec un déficit de CHF 1.3 million attendu pour l'année 2015, les comptes de la commune s'approchent de l'équilibre budgétaire. Le résultat s'inscrit dans l'objectif de la stabilité financière durable que poursuit la Municipalité. Il permet de relever les défis du développement de la ville de ces prochaines années.

La Municipalité

Morges, le 1^{er} octobre 2014

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec :

M. Vincent Jaques, syndic, tél. +41 (0)21 804 96 40

M. Eric Züger, municipal des finances, tél. +41 (0)21 804 96 20

Mme Gerlinde Stenghele, cheffe du Service des finances, tél. +41 (0)21 804 96 22
